

## ENGAGEZ-VOUS AVEC NOUS POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES !

- Je commande d'autres exemplaires de ce dépliant. Nombre :
- Je commande un drapeau « Oui à l'initiative multinationales responsables » (80 x 40 cm).
- Je souhaite devenir membre de Public Eye, dès 75 fr. par an.
- J'aimerais m'engager comme bénévole dans un groupe régional. Merci de me contacter. Mon adresse électronique :

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR PUBLIC EYE ET SUIVRE LA CAMPAGNE DE VOTATION :

- Je m'abonne à la newsletter de Public Eye. Mon adresse électronique :
- Je commande gratuitement les trois prochains numéros du magazine de Public Eye.

## Protéger les droits humains et l'environnement

Conditions de travail inhumaines dans les usines textiles en Asie ou en Europe de l'Est, travail abusif d'enfants dans les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest, pollution causée par l'exploitation minière en Zambie : les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement commises par des multinationales domiciliées en Suisse défraient régulièrement la chronique. **L'initiative pour des multinationales responsables veut mettre un terme à ces pratiques inacceptables.**

## Soutenir l'initiative

Des centaines de militant-e-s s'engagent dans toute la Suisse en organisant des actions de rue créatives et percutantes, ou des projections de films suivies d'un débat. Rejoignez vous aussi un groupe régional – ou parlez de l'initiative autour de vous. Inscription et commande de dépliants à l'aide du talon-réponse.

Initiative multinationales responsables



© Meinrad Schade



© Bobby Yip/Reuters



© Shihofu/akado/Panos

## Notre engagement pour des multinationales responsables

La lutte contre l'exploitation des êtres humains et les atteintes à l'environnement perpétrées par des multinationales a une longue histoire qui est, en Suisse, étroitement liée aux activités de Public Eye (anciennement Déclaration de Berne). **Par un travail d'enquête et de plaidoyer, nous dénonçons les injustices trouvant leur origine en Suisse** et nous engageons, depuis 50 ans, pour le respect des droits humains partout dans le monde. En lançant l'initiative pour des multinationales responsables au sein d'une vaste coalition, nous voulions écrire le prochain chapitre de la régulation des multinationales. Les membres et les bénévoles de Public Eye ont récolté plus d'un quart des signatures nécessaires au dépôt de l'initiative.

Aujourd'hui, l'initiative a le vent en poupe : elle est soutenue par plus de 100 organisations et, sous la coupole, le Conseil national et le Conseil des États discutent d'un contre-projet. Si celui-ci s'avère insuffisant, le peuple votera en 2019 ou en 2020.

Agir ici pour un monde plus juste

Public Eye

Déclaration de Berne

Public Eye

Avenue Charles-Dickens 4 | 1006 Lausanne  
+41 (0)21 620 06 12 | contact@publiceye.ch  
CCP : 10-10813-5

publiceye.ch

@PublicEyeSuisse  
@PublicEyeSuisse  
@publiceye.ch



GRAPHISME Karin Hutter | PHOTO DE COUVERTURE © Pep Bonet/Noor/Keystone, 2015

# Business mondial, responsabilité globale.

# Public Eye



# Pourquoi l'initiative est nécessaire

**Le respect des droits humains et de l'environnement n'est pas négociable :** il est inacceptable qu'une société suisse réalise des profits à l'étranger au détriment des populations locales et de l'environnement. Les mesures volontaires des firmes ne suffisent pas à prévenir les abus. Un cadre

juridique contraignant est nécessaire pour garantir que les sociétés sans scrupule respectent les droits fondamentaux et pour améliorer la situation des victimes de leurs pratiques.

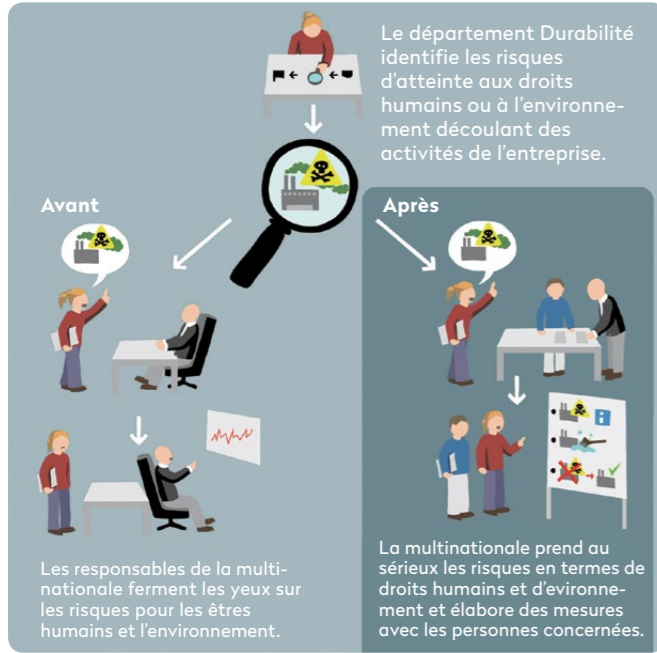
**Les entreprises doivent assumer leurs responsabilités :** dans l'économie mondialisée, les multinationales ont plus de capitaux et d'influence que les États. Elles semblent au-dessus des lois, et de nombreuses personnes en font les frais. L'initiative pour des multinationales responsables vise à lutter contre les dérives de la mondialisation.

**Mieux vaut prévenir que guérir :** grâce à l'initiative, les multinationales ne pourront plus fermer les yeux sur les

violations de droits humains et les dégâts environnementaux perpétrés dans le cadre de leurs activités. Elle aura donc un effet préventif. Si une société ne respecte pas ses obligations, les victimes auront accès à des voies de recours devant les tribunaux suisses.

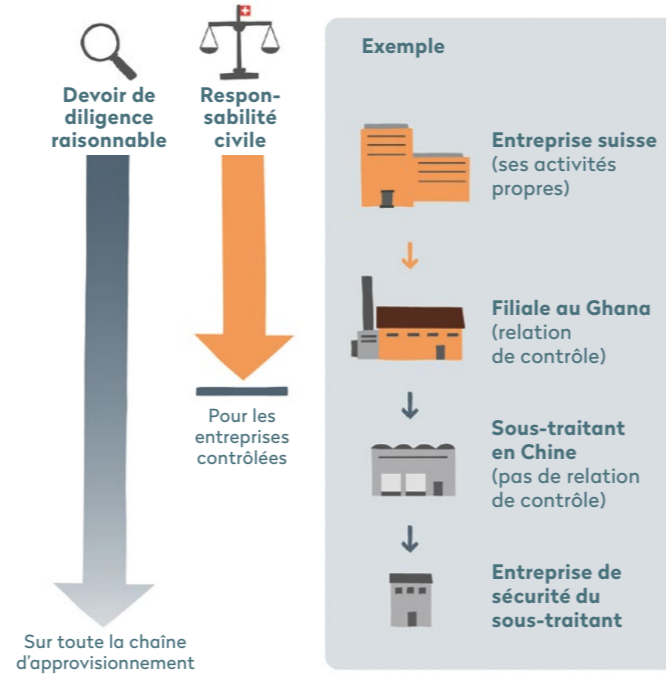
**Une solution mesurée :** les sociétés qui agissent déjà de manière responsable n'auront rien à craindre. De nombreux pays ont déjà adopté des lois similaires, et la dynamique internationale ne va pas fléchir. Si la Suisse n'agit pas maintenant, elle risque, une fois de plus, d'attirer des sociétés en quête d'espaces non réglementés pour poursuivre leurs activités douteuses.

## Ce que demande l'initiative



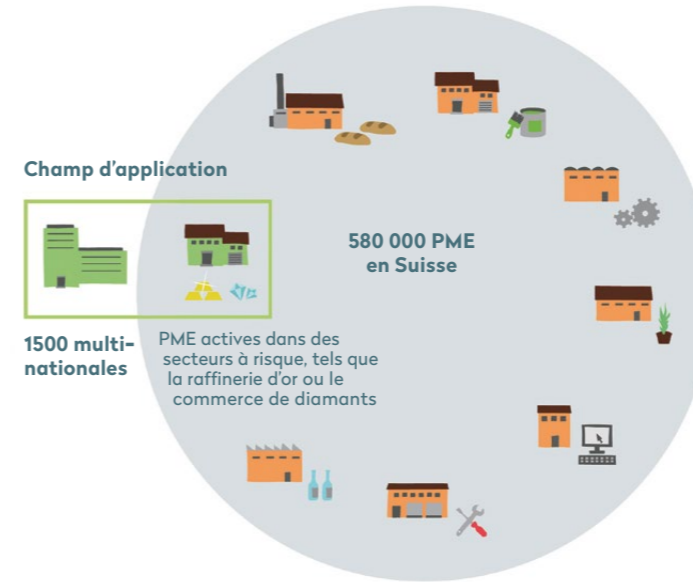
L'initiative vise l'introduction dans la loi d'un **devoir de diligence raisonnable des entreprises**. Celui-ci obligerait les sociétés à évaluer si leurs activités à l'étranger présentent des risques de violations des droits humains ou des normes environnementales, à prendre des mesures pour y remédier et à en rendre compte. Si les sociétés ne remplissent pas ce devoir, elles pourront être amenées à répondre de leurs manquements devant les tribunaux suisses.

## Portée de l'initiative



Le devoir de diligence des sociétés s'applique à l'ensemble de leurs relations d'affaires. En revanche, **la responsabilité civile n'est engagée que pour les entreprises contrôlées par une société, en particulier ses filiales à l'étranger**. L'initiative s'appuie sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, adoptés à l'unanimité par l'ONU en 2011. En cas de recours, un tribunal civil suisse évaluera si la société a rempli ses obligations en Suisse.

## Champ d'application



**La grande majorité des PME suisses ne sont que peu ou pas concernées par l'initiative** puisque leurs activités ne présentent pas de risque de violations des droits humains et d'atteintes à l'environnement. En revanche, une petite société active dans un secteur à risque (comme par exemple le négoce de diamants ou d'or) sera tenue de remplir son devoir de diligence.

**Public Eye**

Mme  M.

Prénom | Nom

Adresse

Code postal | Ville

Tél

E-mail



**B**

Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invia commerciale risposta  
Envoi commercial-réponse



Public Eye  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne